

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03683

Numéro SIREN : 798 775 078

Nom ou dénomination : 5A SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028041

Désignation de l'entreprise : SAS SA SOLUTIONS
Adresse de l'entreprise : Bureaux - Bât 2 - 1er étage 31700 BLAGNAC
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 79 87 75 07 80 00 24

Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2019

Capital souscrit non appelé (1)

Frais d'établissement*

Frais de développement*

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Avances et acomptes

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

Autres participations

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières*

TOTAL (II)

Matières premières, approvisionnements

En cours de production de biens

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés (3)*

Autres créances (3)

Capital souscrit et appelé, non versé

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)*

TOTAL (III)

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif *

TOTAL GENERAL (I à VI)

CO

CN

CM

CW

CJ

CH

CF

CD

CB

BZ

BX

BV

BT

BR

BP

BN

BL

BK

BI

BG

BE

BC

CV

CT

AV

AW

AU

AS

AQ

AO

AM

AK

AI

AG

CQ

AC

1

2

3

Net

Amortissements, provisions

Créances :

Stocks :

Immobilisations financières nettes :

Immobilisations :

Clause de réserve de propriété : *

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

CP

CR

2 108 184

5 575

2 113 759

1A

2 050 219

4 779

131 701

751 646

232 819

929 274

57 965

3 575

3 575

4 620

34 600

6 723

12 144

5 422

8 447

8 600

153

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

8 447

Désignation de l'entreprise		SAS 5A SOLUTIONS		Néant ☐ *	
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 65 000)		DA	65 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	394 200		
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		DC		EK	
Réserve légale (3)		DD	6 500		
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées (3)* (pour fluctuation des cours		DF		B1	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres		DG	668 758	EJ	
Report à nouveau		DH			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	162 407		
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées *		DK			
TOTAL (I)		DL	1 296 865		
Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques		DP			
Provisions pour charges		DQ			
TOTAL (III)		DR			
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 333		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		DV		EI	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	417 592		
Dettes fiscales et sociales		DY	307 086		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA	16 682		
Produits constatés d'avance (4)		EB	66 625		
TOTAL (IV)		EC	811 319		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 108 184		
Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
Ecart de réévaluation libre		1D			
Réserve de réévaluation (1976)		1E			
Dont					
} Réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F			
} Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G			
} Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H			
Renvois					
(1)					
(2)					
(3)					
(4)					
(5)					
Compte régul.					
DETTES (4)					
Autres fonds propres					
Provisions pour risques et charges					
CAPITAUX PROPRES					

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

3

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



Désignation de l'entreprise : SAS 5A SOLUTIONS

Exercice N

Total

Exportations et livraisons intracommunautaires

France

Néant ☐ *

PRODUITS D'EXPLOITATION									
FC	FA			FB					
FP	FD			FE					
FI	FG			FH					
FL	FJ	2 310 749		FK	2 310 749				
FM									
FN									
FO									
FP									
FQ									
FR									
FS									
FT									
FU									
FV									
FW									
FX									
FY									
FZ									
GA									
GB									
GC									
GD									
GE									
GF									
GG									
GH									
GI									
GJ									
GK									
GL									
GM									
GN									
GO									
GP									
GQ									
GR									
GS									
GT									
GU									
GV									
GW									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
Opérations en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée *									
(III)									
(IV)									
Produits financiers de participations (5)									
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									
Autres intérêts et produits assimilés (5)									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									
Total des produits financiers (V)									
951									
CHARGES FINANCIÈRES									
Dotations financières aux amortissements et provisions *									
Intérêts et charges assimilées (6)									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières (VI)									
91 442									
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
951									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									
91 442									

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise		SAS 5A SOLUTIONS		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
				Acquisitions, crédits, apports et versements de poste à poste	
				Augmentations	
INCORP.		TOTAL I		Frais d'établissement et de développement	
		CZ			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	
				KE	
				D8	
CORPORELLES		TOTAL III		LN	
				LK	
				LH	
				LE	
				LB	
				KV	
				KV	
				KS	
				KP	
				KM	
				KJ	
				KG	
				KH	
				KK	
				KN	
				KQ	
				KT	
				KW	
				KZ	
				LC	
				LF	
				LI	
				LL	
				LO	
				LP	
				LS	
				LV	
				LW	
				LX	
				LY	
				LZ	
				MC	
				MD	
				ME	
				MH	
				MK	
				MN	
				MQ	
				MT	
				MW	
				NA	
				NE	
				NH	
				NI	
				NJ	
				NK	
				NL	
				NM	
				NN	
				NO	
				NP	
				NQ	
				NR	
				NS	
				NT	
				NU	
				NV	
				NW	
				NX	
				NY	
				NZ	
				OA	
				OB	
				OC	
				OD	
				OE	
				OF	
				OG	
				OH	
				OI	
				OJ	
				OK	
				OL	
				OM	
				ON	
				OO	
				OP	
				OQ	
				OR	
				OS	
				OT	
				OU	
				OV	
				OW	
				OX	
				OY	
				OZ	
				PA	
				PB	
				PC	
				PD	
				PE	
				PF	
				PG	
				PH	
				PI	
				PJ	
				PK	
				PL	
				PM	
				PN	
				PO	
				PP	
				PQ	
				PR	
				PS	
				PT	
				PU	
				PV	
				PW	
				PX	
				PY	
				PZ	
				QA	
				QB	
				QC	
				QD	
				QE	
				QF	
				QG	
				QH	
				QI	
				QJ	
				QK	
				QL	
				QM	
				QN	
				QO	
				QP	
				QQ	
				QR	
				QS	
				QT	
				QU	
				QV	
				QW	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DCFIP N° 2054 bis - SD 2020

Exercice N clos le

31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 5A SOLUTIONS

Néant ☒ *

CADRE A	1		2		3 d'amortissement (2)	4 éléments cédés (3)	5 (4) à la fin de l'exercice	6 [col.1 - col.2) de l'exercice spéciale à la fin provision Montant de la
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement	Au cours de l'exercice				

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 5A SOLUTIONS

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY			
	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE			
Terrains	Sur sol propre	PM	PN			
	Sur sol d'autrui	PR	PS			
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV	PW			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA			
	Autres	QD	QE			
	Matériel de transport	QH	QI			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM			
	Emballages récupérables et divers	QP	QR			
	TOTAL III	QU	QV			
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	ØN	ØP			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		REPRISES				
Immobiliations amortissables	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne 6	Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	N1	N2	N3	N4	N5	N6
	N7	N8	N9	P6	P7	P8
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3
	Q10	Q11	Q12	R4	R5	R6
	Q13	Q14	Q15	R7	R8	R9
	Q16	Q17	Q18	S1	S2	S3
	Q19	Q20	Q21	S4	S5	S6
	Q22	Q23	Q24	S7	S8	S9
	Q25	Q26	Q27	T1	T2	T3
	Q28	Q29	Q30	T4	T5	T6
	Q31	Q32	Q33	T7	T8	T9
	Q34	Q35	Q36	U1	U2	U3
	Q37	Q38	Q39	U4	U5	U6
	Q40	Q41	Q42	U7	U8	U9
	Autres immobilisations incorporelles	N1	N2	N3	N4	N5
N7		N8	N9	P6	P7	P8
Q1		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Q7		Q8	Q9	R1	R2	R3
Q10		Q11	Q12	R4	R5	R6
Q13		Q14	Q15	R7	R8	R9
Q16		Q17	Q18	S1	S2	S3
Q19		Q20	Q21	S4	S5	S6
Q22		Q23	Q24	S7	S8	S9
Q25		Q26	Q27	T1	T2	T3
Q28		Q29	Q30	T4	T5	T6
Q31		Q32	Q33	T7	T8	T9
Q34		Q35	Q36	U1	U2	U3
Q37		Q38	Q39	U4	U5	U6
Q40		Q41	Q42	U7	U8	U9
Frais d'acquisition de titres de participation		N1	N2	N3	N4	N5
	N7	N8	N9	P6	P7	P8
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3
	Q10	Q11	Q12	R4	R5	R6
	Q13	Q14	Q15	R7	R8	R9
	Q16	Q17	Q18	S1	S2	S3
	Q19	Q20	Q21	S4	S5	S6
	Q22	Q23	Q24	S7	S8	S9
	Q25	Q26	Q27	T1	T2	T3
	Q28	Q29	Q30	T4	T5	T6
	Q31	Q32	Q33	T7	T8	T9
	Q34	Q35	Q36	U1	U2	U3
	Q37	Q38	Q39	U4	U5	U6
	Q40	Q41	Q42	U7	U8	U9
	Frais d'acquisition de titres de participation	N1	N2	N3	N4	N5
N7		N8	N9	P6	P7	P8
Q1		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Q7		Q8	Q9	R1	R2	R3
Q10		Q11	Q12	R4	R5	R6
Q13		Q14	Q15	R7	R8	R9
Q16		Q17	Q18	S1	S2	S3
Q19		Q20	Q21	S4	S5	S6
Q22		Q23	Q24	S7	S8	S9
Q25		Q26	Q27	T1	T2	T3
Q28		Q29	Q30	T4	T5	T6
Q31		Q32	Q33	T7	T8	T9
Q34		Q35	Q36	U1	U2	U3
Q37		Q38	Q39	U4	U5	U6
Q40		Q41	Q42	U7	U8	U9
Frais d'acquisition de titres de participation		N1	N2	N3	N4	N5
	N7	N8	N9	P6	P7	P8
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3
	Q10	Q11	Q12	R4	R5	R6
	Q13	Q14	Q15	R7	R8	R9
	Q16	Q17	Q18	S1	S2	S3
	Q19	Q20	Q21	S4	S5	S6
	Q22	Q23	Q24	S7	S8	S9
	Q25	Q26	Q27	T1	T2	T3
	Q28	Q29	Q30	T4	T5	T6
	Q31	Q32	Q33	T7	T8	T9
	Q34	Q35	Q36	U1	U2	U3
	Q37	Q38	Q39	U4	U5	U6
	Q40	Q41	Q42	U7	U8	U9
	Frais d'acquisition de titres de participation	N1	N2	N3	N4	N5
N7		N8	N9	P6	P7	P8
Q1		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Q7		Q8	Q9	R1	R2	R3
Q10		Q11	Q12	R4	R5	R6
Q13		Q14	Q15	R7	R8	R9
Q16		Q17	Q18	S1	S2	S3
Q19		Q20	Q21	S4	S5	S6
Q22		Q23	Q24	S7	S8	S9
Q25		Q26	Q27	T1	T2	T3
Q28		Q29	Q30	T4	T5	T6
Q31		Q32	Q33	T7	T8	T9
Q34		Q35	Q36	U1	U2	U3
Q37		Q38	Q39	U4	U5	U6
Q40		Q41	Q42	U7	U8	U9
Frais d'acquisition de titres de participation		N1	N2	N3	N4	N5
	N7	N8	N9	P6	P7	P8
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3
	Q10	Q11	Q12	R4	R5	R6
	Q13	Q14	Q15	R7	R8	R9
	Q16	Q17	Q18	S1	S2	S3
	Q19	Q20	Q21	S4	S5	S6
	Q22	Q23	Q24	S7	S8	S9
	Q25	Q26	Q27	T1	T2	T3
	Q28	Q29	Q30	T4	T5	T6
	Q31	Q32	Q33	T7	T8	T9
	Q34	Q35	Q36	U1	U2	U3
	Q37	Q38	Q39	U4	U5	U6
	Q40	Q41	Q42	U7	U8	U9
	Frais d'acquisition de titres de participation	N1	N2	N3	N4	N5
N7		N8	N9	P6	P7	P8
Q1		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Q7		Q8	Q9	R1	R2	R3
Q10		Q11	Q12	R4	R5	R6
Q13		Q14	Q15	R7	R8	R9
Q16		Q17	Q18	S1	S2	S3
Q19		Q20	Q21	S4	S5	S6
Q22		Q23	Q24	S7	S8	S9
Q25		Q26	Q27	T1	T2	T3
Q28		Q29	Q30	T4	T5	T6
Q31		Q32	Q33	T7	T8	T9
Q34		Q35	Q36	U1	U2	U3
Q37		Q38	Q39	U4	U5	U6
Q40		Q41	Q42	U7	U8	U9
Frais d'acquisition de titres de participation		N1	N2	N3	N4	N5
	N7	N8	N9	P6	P7	P8
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3
	Q10	Q11	Q12	R4	R5	R6
	Q13	Q14	Q15	R7	R8	R9
	Q16	Q17	Q18	S1	S2	S3
	Q19	Q20	Q21	S4	S5	S6
	Q22	Q23	Q24	S7	S8	S9
	Q25	Q26	Q27	T1	T2	T3
	Q28	Q29	Q30	T4	T5	T6
	Q31	Q32	Q33	T7	T8	T9
	Q34	Q35	Q36	U1	U2	U3
	Q37	Q38	Q39	U4	U5	U6
	Q40	Q41	Q42	U7	U8	U9
	Frais d'acquisition de titres de participation	N1	N2	N3	N4	N5
N7		N8	N9	P6	P7	P8
Q1		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Q7		Q8	Q9	R1	R2	R3
Q10		Q11	Q12	R4	R5	R6
Q13		Q14	Q15	R7	R8	R9
Q16		Q17	Q18	S1	S2	S3
Q19		Q20	Q21	S4	S5	S6
Q22		Q23	Q24	S7	S8	S9
Q25		Q26	Q27	T1	T2	T3
Q28		Q29	Q30	T4	T5	T6
Q31		Q32	Q33	T7	T8	T9
Q34		Q35	Q36	U1	U2	U3
Q37		Q38	Q39	U4	U5	U6
Q40		Q41	Q42	U7	U8	U9
Frais d'acquisition de titres de participation		N1	N2	N3	N4	N5
	N7	N8	N9	P6	P7	P8
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3
	Q10	Q11	Q12	R4	R5	R6
	Q13	Q14	Q15	R7	R8	R9
	Q16	Q17	Q18	S1	S2	S3
	Q19	Q20	Q21	S4	S5	S6
	Q22	Q23	Q24	S7	S8	S9
	Q25	Q26	Q27	T1	T2	T3
	Q28	Q29	Q30	T4	T5	T6
	Q31	Q32	Q33	T7	T8	T9
	Q34	Q35	Q36	U1	U2	U3
	Q37	Q38	Q39	U4	U5	U6
	Q40	Q41	Q42	U7	U8	U9
	Frais d'acquisition de titres de participation	N1	N2	N3	N4	N5
N7		N8	N9	P6	P7	P8
Q1		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Q7		Q8	Q9	R1	R2	R3
Q10		Q11	Q12	R4	R5	R6
Q13		Q14	Q15	R7	R8	R9
Q16		Q17	Q18	S1	S2	S3
Q19		Q20	Q21	S4	S5	S6
Q22		Q23	Q24	S7	S8	S9
Q25		Q26	Q27	T1	T2	T3
Q28		Q29	Q30	T4	T5	T6
Q31		Q32	Q33	T7	T8	T9
Q34		Q35	Q36	U1	U2	U3
Q37		Q38	Q39	U4	U5	U6
Q40		Q41	Q42	U7	U8	U9
Frais d'acquisition de titres de participation		N1	N2	N3	N4	N5
	N7	N8	N9	P6	P7	P8
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3
	Q10	Q11	Q12	R4	R5	R6
	Q13	Q14	Q15	R7	R8	R9
	Q16	Q17	Q18	S1	S2	S3
	Q19	Q20	Q21	S4	S5	S6
	Q22	Q23	Q24	S7	S8	S9
	Q25	Q26	Q27	T1	T2	T3
	Q28	Q29	Q30	T4	T5	T6
	Q31	Q32	Q33	T7	T8	T9
	Q34	Q35	Q36	U1	U2	U3
	Q37	Q38	Q39	U4	U5	U6
	Q40	Q41	Q42	U7	U8	U9
	Frais d'acquisition de titres de participation	N1	N2	N3	N4	N5
N7		N8	N9	P6	P7	P8
Q1		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Q7		Q8	Q9	R1	R2	R3
Q10		Q11	Q12	R4	R5	R6
Q13		Q14	Q15	R7	R8	R9
Q16		Q17	Q18	S1	S2	S3
Q19		Q20	Q21	S4		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

7

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



Désignation de l'entreprise SAS 5A SOLUTIONS

Néant *

Nature des provisions	1	Montant au début de l'exercice	2	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	3	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	4	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	3T	TA	TB				TC	
	3U	TD	TE				TF	
	3V	TG	TH				TI	
	3X	TM	TN				TO	
	D3	D4	D5				D6	
	U	IK	IL				IM	
	3Y	TP	TQ				TR	
	3Z	TS	TT				TU	
	TOTAL I							
	4A	4B	4C				4D	
Provisions pour risques et charges	4E	4F	4G				4H	
	4J	4K	4L				4M	
	4N	4P	4R				4S	
	4T	4U	4V				4W	
	4X	4Y	4Z				5A	
	5B	5C	5D				5E	
	5F	5H	5J				5K	
	5O	5P	5Q				5R	
	5S	5T	5X				5Y	
	5V	5W	5Z				5X	
Provisions pour dépréciation	6A	6B	6C				6D	
	6E	6F	6G				6H	
	6I	6J	6K				6L	
	6M	6N	6O				6P	
	6Q	6R	6S				6T	
	6U	6V	6W				6X	
	6Y	6Z	6A				6B	
	6C	6D	6E				6F	
	6G	6H	6I				6J	
	6K	6L	6M				6N	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	7D	7E				7F	
	7G	7H	7I				7J	
	7K	7L	7M				7N	
	7O	7P	7Q				7R	
	7S	7T	7U				7V	
	7W	7X	7Y				7Z	
	7A	7B	7C				7D	
	7E	7F	7G				7H	
	7I	7J	7K				7L	
	7M	7N	7O				7P	
Dont dotations et reprises	8A	8B	8C				8D	
	8E	8F	8G				8H	
	8I	8J	8K				8L	
	8M	8N	8O				8P	
	8Q	8R	8S				8T	
	8U	8V	8W				8X	
	8Y	8Z	8A				8B	
	8C	8D	8E				8F	
	8G	8H	8I				8J	
	8K	8L	8M				8N	
Titres mis en équivalence	9A	9B	9C				9D	
	9E	9F	9G				9H	
	9I	9J	9K				9L	
	9M	9N	9O				9P	
	9Q	9R	9S				9T	
	9U	9V	9W				9X	
	9Y	9Z	9A				9B	
	9C	9D	9E				9F	
	9G	9H	9I				9J	
	9K	9L	9M				9N	

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.
 Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

[illegible]

ANNUELS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
CRÉDIT BAIL
LOCALIONS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
Variations de la réserve spéciale de ré
Variations de la provision spéciale de ré
ÉTAT DES STOCKS
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES
EFFETS DE COMMERCE
ENTREPRISES LIÉES
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI
LES ENGAGEMENTS
LES EFFECTIFS
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
TRANSFERTS DE CHARGES
ANNEXES COVID-19
COMMENTAIRES

[illegible]

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 2 108 184,00 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 162 407,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/05/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10528 - SAS SA SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels informatiques 3 ans
- Logiciels développés 3 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

MS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

[illegible]

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS	AMORTISSEMENTS	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	

Frais d'établissement, dévelop.		TOTAL		TOTAL	
Autres immobilisations incorporelles	Terrains				
	Sur sol propre				
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Autres	Inst. techniques matériel et outill. industriels				
	Autres				
immobs corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
TOTAL		37 226	6 539	38 343	5 422
TOTAL		37 226	6 539	38 343	5 422
TOTAL GENERAL		37 226	6 692	38 343	5 575

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
---------	--	--	--	--	--

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS		REPRISES	
AMORTISSEMENTS	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal	Différentiel de durée	Mode dégressif

Frais d'établissements		TOTAL		TOTAL	
A. Immo. incorpor.	Terrains				
	Sur sol propre				
Const.	Sur sol autrui				
	Inst. agenc. et amén.				
A. Immo. corp.	Inst. techn. mat. et outillage				
	Inst. gales, ag. am div				
Autres	Matériel transport				
	Mat. bureau mobilier inf.				
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé					

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Frais d'émission d'emprunt à étaler	
Primes de remboursement des obligations		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La société détient une participation à hauteur de 100% dans la SAS 5A CONSEIL & INFORMATIQUE, et une participation de 61,5% dans la SAS 5A CONSULTING.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS			
Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. Filiales			
SA CONSEIL & INFORMATIQUE - 2 T Rue Marcel Doret 317			
SA CONSULTING - 2 T Rue Marcel Doret 31700 BLAGNAC -			
10 000	219 086	100,00	53 964
40 000	40 943	61,50	40 943
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)			
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. Filiales non reprises en A :			
a. Françaises			
b. Étrangères			
2. Participations non reprises en A :			
a. Dans des sociétés françaises			
b. Dans des sociétés étrangères			

La société a bénéficié au titre de l'exercice de crédits d'impôts recherche et innovation dans le cadre du développement de son activité.

Ces crédits d'impôts constituent un produit de l'exercice, il a été comptabilisé au compte "impôt sur les sociétés".

Le montant de cette créance fiscale s'établit sur l'exercice 2019 à 96 087€.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

[illegible]

ENTREPRISES LIÉES

10528 - SAS SA SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les sociétés liées à SA SOLUTIONS sont ses filiales SA CONSEIL & INFORMATIQUE et SA CONSULTING.



CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

10528 - SAS SA SOLUTIONS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATEGORIES DE TITRES		
VALEUR NOMINALE	NOMBRE	Titres composant le capital social au début de l'exercice
		Titres émis pendant l'exercice
100,00	650,00	Titres remboursés pendant l'exercice
100,00	650,00	Titres composant le capital social à la fin d'exercice



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10528 - SAS SA SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES				Renvois	
ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)					(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Autres emprunts obligataires (1)					(2) Emprunts remboursés en cours d'exer.
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					(2) Montant divers emprunts, dett/associés
Emprunts & dettes de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	3 333	3 333			
Fournisseurs & comptes rattachés	417 592	417 592			
Personnel & comptes rattachés	48 236	48 236			
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	68 002	68 002			
État & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée	175 464	175 464			
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques. Autres impôts, tax & assimilés	15 385	15 385			
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de ttr.)	16 682	16 682			
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance	66 625	66 625			
TOTAUX	811 319	811 319			

5 714

19/44

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exploitation 66 625

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE 66 625

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER 157 689

ENGAGEMENTS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Compte tenu de l'âge et de l'effectif de la société, les engagements en matière de départ à la retraite ne sont pas significatifs.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cet exercice.

21/44

Introduction

Cette annexe ne concerne que les exercices postérieurs au 30/12/2019.

Cette annexe peut être complétée par toutes les sociétés concernées par l'obligation de fournir une annexe suivant les seuils en application, mais aussi les entreprises qui souhaitent les produire.

Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 18/05/2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834-2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, la société a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus Covid-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

La société n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Elle a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en ayant recours à l'activité partielle pour 17 personnes, et en actionnant des reports d'échéances de loyers de leasing et de cotisations d'assurance. Enfin, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 162 407 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 162 407 euros

Augmenté d'un prélèvement sur le compte « Autres réserves » 29 330 euros
qui s'élèverait ainsi à 639 428 euros

Le total 191 737 euros

Attribué à titre de dividendes soit 294,98 euros par action.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 105 128 euros.

Ces dividendes ne seront pas répartis entre les associés proportionnellement à la répartition des actions dans le capital social, et qu'ils seront répartis de la manière suivante :

- à concurrence de 64 806 euros pour Monsieur Jérôme AUDOIT,
- à concurrence de 44 630 euros pour Monsieur Lionel FRAUT,
- à concurrence de 37 047 euros pour Monsieur Jérôme BERTIN,
- à concurrence de 35 667 euros pour Monsieur Xavier DECOOL,
- à concurrence de 9 587 euros pour la Société 3AXX.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 191 737 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

540 000,00 euros, soit 830,77 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 540 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Lionel FRAJUT

5A SOLUTIONS

SAS au capital de 65 000 Euros

Siège social : 2 ter Rue Marcel Doret Immeuble Burolines

31700 BLAGNAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société 5A SOLUTIONS,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5A SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Toulouse, le 17 août 2020
Le commissaire aux comptes
Audeo Experts


Olivier Gourrin

Audeo Experts

Expertise Comptable - Audit Legal

227, rue Pierre Gilles de Gennes

31670 Labège

Tél. 05 82 95 53 34 Fax. 09 72 54 40 22

contact@audeo-experts.fr

Audeo
EXPERTS**BILAN - ACTIF**

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 447		8 447	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	6 723	11 654	-4 931	-42
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	34 600	34 600		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	4 620	4 620		
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 575	3 575		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	57 965	54 449	3 516	6
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	929 274	624 626	304 648	49
Autres (3)	232 819	154 026	78 793	51
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	751 646	500 947	250 699	50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	131 701	117 911	13 790	12
Charges constatées d'avance(3)	4 779	4 700	79	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 050 219	1 402 211	648 008	46
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 108 184	1 456 660	651 524	45

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 65 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acptes recus sur cdes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Ecarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 65 000)	65 000	65 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	394 200	394 200		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	6 500	5 000	1 500	30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	668 758	413 300	255 457	62
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	162 407	256 957	-94 550	-37
SITUATION NETTE	1 296 865	1 134 458	162 407	14
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 296 865	1 134 458	162 407	14
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	3 333	9 048	-5 714	-63
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 592	68 886	348 706	506
Dettes fiscales et sociales	307 086	209 928	97 158	46
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 682	11 690	4 992	43
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	66 625	22 650	43 975	194
TOTAL DETTES	811 319	322 202	489 117	152
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 108 184	1 456 660	651 524	45

3 333

318 869

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE**10528 - SAS 5A SOLUTIONS****Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	2 310 749	100	2 014 204	100	296 545	15
Montant net du chiffre d'affaires	2 310 749	100	2 014 204	100	296 545	15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 000		14 363	1	-12 363	-86
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 936	1	28 153	1	-12 216	-43
Autres produits	3		11		-8	-72
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 328 688	101	2 056 730	102	271 958	13
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	822 371	36	250 594	12	571 777	228
Impôts, taxes et versements assimilés	20 015	1	27 513	1	-7 498	-27
Salaires et traitements	981 351	42	1 114 308	55	-132 957	-12
Charges sociales	407 765	18	453 140	22	-45 375	-10
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	6 692		10 005		-3 313	-33
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	3		2 703		-2 700	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 238 197	97	1 858 263	92	379 933	20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	90 491	4	198 466	10	-107 975	-54
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	951		1 683		-732	-43
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	951		1 683		-732	-43
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			26		-26	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			26		-26	-99
RÉSULTAT FINANCIER	951		1 657		-706	-43
RÉSULTAT COURANT avant impôts	91 442	4	200 123	10	-108 681	-54
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			581		-581	-100
Sur opérations en capital	3 381		4 579		-1 198	-26
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 381		5 159		-1 779	-34
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 352				4 352	
Sur opérations en capital	3 343				3 343	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 695				7 695	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 314		5 159		-9 473	-184
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-75 279	-3	-51 675	-3	-23 604	-46
TOTAL DES PRODUITS	2 333 020	101	2 063 572	102	269 448	13
TOTAL DES CHARGES	2 170 612	94	1 806 615	90	363 998	20
Bénéfice ou Perte	162 407	7	256 957	13	-94 550	-37

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 2 108 184,00 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 162 407,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/05/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------|-------|
| - Matériels informatiques | 3 ans |
| - Logiciels développés | 3 ans |

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Audeo Experts

Expertise Comptable - Audit Legal

227, rue Pierre Gilles de Gennes

31670 Labège

Tél. 05 92 95 53 34 Fax. 09 72 54 40 22

contact@audio-experts.fr

Audeo
Experts**ÉTAT DES IMMOBILISATIONS****10528 - SAS 5A SOLUTIONS****Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

CADRE A			IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL				8 600
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers					
		Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique				48 880		4 950
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
		TOTAL			48 880		4 950
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				34 600		
	Autres titres immobilisés				4 620		
	Prêts et autres immobilisations financières				3 575		
		TOTAL			42 795		
		TOTAL GENERAL			91 675		13 550

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
				par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				8 600	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier				41 685	12 144	
	Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
		TOTAL			41 685	12 144	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					34 600	
	Autres titres immobilisés					4 620	
	Prêts & autres immob. financières					3 575	
		TOTAL				42 795	
		TOTAL GENERAL			41 685	63 540	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		153		153
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		37 226	6 539	38 343	5 422
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	37 226	6 539	38 343	5 422
	TOTAL GENERAL	37 226	6 692	38 343	5 575

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des
AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La société détient une participation à hauteur de 100% dans la SAS 5A CONSEIL & INFORMATIQUE, et une participation de 61,5% dans la SAS 5A CONSULTING.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
5A CONSEIL & INFORMATIQUE - 2 T Rue Marcel DORET 317	10 000	219 086	100,00	53 964
5A CONSULTING - 2 T Rue Marcel DORET 31700 BLAGNAC -	40 000	40 943	61,50	40 943
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

CREDIT IMPOT RECHERCHE & INNOV

La société a bénéficié au titre de l'exercice de crédits d'impôts recherche et innovation dans le cadre du développement de son activité.

Ces crédits d'impôts constituent un produit de l'exercice, il a été comptabilisé au crédit du compte "impôt sur les sociétés".

Le montant de cette créance fiscale s'établit sur l'exercice 2019 à 96 087€.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 575		3 575
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	929 274	929 274	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 168	14 168	
	Impôts sur les bénéfices	128 439	128 439	
	Etat & autres	69 732	69 732	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	20 000	20 000	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	480	480	
	Charges constatées d'avance	4 779	4 779	
TOTAUX		1 170 448	1 166 873	3 575
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(1) Montant	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

Audeo Experts

Expertise Comptable - Audit Legal

227, rue Pierre Gilles de Gennes

31670 Labège

Tél. 05 82 95 53 34 Fax. 09 72 54 40 22

contact@audio-experts.fr

Audeo

227, rue Pierre Gilles de Gennes

ENTREPRISES LIÉES

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les sociétés liées à 5A SOLUTIONS sont ses filiales 5A CONSEIL & INFORMATIQUE et 5A CONSULTING.

CAPITAUX PROPRES**10528 - SAS 5A SOLUTIONS****Du 01/01/2019 au 31/12/2019****COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	650,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	650,00	100,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 333	3 333		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	417 592	417 592		
Personnel & comptes rattachés	48 236	48 236		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	68 002	68 002		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	175 464	175 464		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	15 385	15 385		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	16 682	16 682		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	66 625	66 625		
TOTAUX	811 319	811 319		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	5 714			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	66 625
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	66 625

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 518
Dettes fiscales et sociales	73 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	16 682
TOTAL DES CHARGES À PAYER	157 689

ENGAGEMENTS

10528 - SAS 5A SOLUTIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Compte tenu de l'âge et de l'effectif de la société, les engagements en matière de départ à la retraite ne sont pas significatifs.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cet exercice.

Introduction

Cette annexe ne concerne que les exercices postérieurs au 30/12/2019.

Cette annexe peut être complétée par toutes les sociétés concernées par l'obligation de fournir une annexe suivant les seuils en application, mais aussi les entreprises qui souhaitent les produire.

Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 18/05/2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834-2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, la société a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus Covid-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

La société n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Elle a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en ayant recours à l'activité partielle pour 17 personnes, et en actionnant des reports d'échéances de loyers de leasing et de cotisations d'assurance. Enfin, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.